



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>5416</b>	De <b>M. Jean-Christophe Cambadélis</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Paris )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > sécurité publique	<b>Tête d'analyse</b> > sécurité des biens et des personnes	<b>Analyse</b> > véhicules. dégradation volontaire. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>25/09/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>04/12/2012</b> page : <b>7207</b>		

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis alerte M. le ministre de l'intérieur sur la recrudescence de dégradation volontaire de véhicules dans les parkings souterrains du 19<sup>ème</sup> arrondissement. Ainsi, le 27 août 2012 dix-huit véhicules au 17, rue de Cambrai, le 29 août 2012 dix-sept véhicules avenue de Flandre, le 30 août 2012 treize voitures au 86 rue de l'Ourcq, dix-sept au 107 rue de l'Ourcq et le 17 septembre 2012 onze véhicules dans le parking en sous-sol au 2-4 rue Adolphe Mille. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour enrayer ce phénomène.

### Texte de la réponse

Depuis le 24 août dernier, le 19<sup>e</sup> arrondissement est confronté à une recrudescence de vols et de dégradations de véhicules dans les parkings. Les fragilités structurelles constatées sur certains habitats collectifs notamment la faiblesse des systèmes de filtrage d'accès ou leur dégradation ainsi que les mauvaises pratiques de certains résidents favoriseraient l'intrusion intempestive de personnes étrangères aux immeubles. Afin de lutter contre ce phénomène, un plan d'action spécifique a été mis en place par les services de police de l'arrondissement reposant sur les axes suivants : - un suivi très précis exercé par le bureau de coordination opérationnelle, par le biais notamment d'une cartographie et d'un tableau de suivi permettant de repérer les secteurs et les sites de l'arrondissement les plus exposés ; - une mobilisation particulière des effectifs de voie publique et la mise en place de surveillances ciblées exercées par les effectifs de la brigade anti criminalité ainsi que le groupe de soutien des quartiers sur les zones et les patrimoines les plus exposés, notamment les week-ends. Une vigilance accrue est également exercée par la réalisation de vidéo patrouilles et tous les appels signalant la présence d'individus suspects sont traités par les effectifs du service local des transmissions. Les effectifs des compagnies de sécurisation et d'intervention ainsi que de la brigade anti criminalité de nuit ont été également sensibilisés. - Un traitement judiciaire renforcé grâce notamment à l'appel systématique de la brigade de police secours et de protection ainsi que l'antenne locale de police technique pour des recherches de traces et à la sensibilisation du parquet. - Une sensibilisation particulière des gestionnaires d'immeubles et la réalisation d'audits par les policiers de la mission de prévention et de communication qui ont révélé notamment le non suivi des recommandations préconisées dès l'automne dernier. La mise en place de ces mesures a permis d'ores et déjà d'interpeller 8 individus pour recels de biens provenant de vols à la roulotte parmi lesquels 3 ont été déférés et 2 ont été remis en liberté après leur garde à vue. Par ailleurs, 5 traces biologiques et 9 papillaires ont été relevées et sont en attente d'exploitation du fichier automatisé des empreintes digitales Il est à observer que depuis le 26 septembre 2012, aucun fait similaire n'est à déplorer.